

Date de dépôt : 7 juin 2019

Pétition

Non à la démolition d'un ensemble d'immeubles exceptionnel

Mesdames et
Messieurs les députés,

Un très bel ensemble de quatre immeubles au Petit-Lancy est voué prochainement à la démolition. Construit en 1931-33 par l'architecte Alexandre Bordigoni, cet ensemble a reçu au recensement du patrimoine architectural la valeur la plus haute pour « bâtiments exceptionnels » qu'un projet d'ultra-densification aujourd'hui bafoue. Ce dernier, issu d'un concours d'architecture fait *tabula rasa* de l'ensemble, nonobstant sa valeur patrimoniale exceptionnelle et un préavis préalable qui justement recommandait de trouver des idées de densification alternatives afin de conserver cet ensemble, dans son entièreté ou même partiellement.

Rappelons que Lancy, qui est déjà parmi les communes les plus denses de Suisse, subit encore actuellement une très forte densification et que de nouveaux grands chantiers sont à venir non loin de cet ensemble d'immeubles, notamment l'immense projet dit « de Surville ». Rappelons aussi que plus de 300 000 m² de surfaces bâties, essentiellement des bureaux, sont vides à Genève.

Pour toutes ces raisons, nous demandons que **ce projet de démolition/densification soit purement et simplement abandonné, et que les quatre bâtiments avec leurs logements au 1, 3, 5 chemin de Claire-Vue et 51, route de Saint-Georges soient préservés et rapidement réhabilités**. Renoncer à ce projet, c'est aussi préserver la qualité de vie qu'offre cet ensemble d'habitations exceptionnel, bâtiments et jardins arborisés environnants, qu'il est primordial de sauvegarder pour le plus grand bien de tous, tant ici qu'ailleurs.

N.B. 2 signatures¹

M^{me} Bernadette Bourdin Trunz
Avenue du Petit-Lancy 54
1213 Petit-Lancy

M^{me} Elaine Petitat
Chemin des Voirons 24
1213 Petit-Lancy

¹ Une pétition identique avec 1050 signatures a été adressée au Conseil d'Etat.